



Nouvelles du C.P.S.F.V.

Septembre 2013
Numéro 41

Dans ce numéro

- 1 Le mot du président
- 2 L'activité pêche du trimestre écoulé
- 3 L'activité promotionnelle
- 4 L'admission au CFPM
- 5 La protection des milieux aquatiques
- 6 Le barrage des Plats - suite

Club de Pêche Sportive Forez-Velay
Maison de la Nature
4, rue de la Richelandière
42100 SAINT-ETIENNE
contact@cpsfv.org
www.cpsfv.org



Adhésion 2013/2014.
Très bonne nouvelle : le tarif est inchangé :
Adhésion normale adulte :
25 €
Adhésion couple :
40 €
Adhésion jeune (mineur) :
15 €

Le bulletin d'adhésion est disponible dans vos sections et sur le site internet du club (Accès adhérents puis documents internes)

Le mot du président

Les vacances sont donc terminées. Vous avez très certainement fait de superbes parties de pêche. J'en connais même un qui se souviendra longtemps du superbe brochet pris cet été à la mouche.

Nous avons dû supporter une belle canicule. Malgré tout, et sauf cas particuliers, nos rivières ont bien supporté le choc. Je pense notamment à l'Ance du Nord et au Lignon du Forez, bien restées en eau tout au long de la saison. La période estivale se termine, mais il est bien trop tôt pour ranger ses cannes. L'automne est une saison très favorable pour la pêche à la mouche.

La saison qui va débiter s'annonce riche en activités. Le calendrier prévisionnel est disponible dans vos sections et sur le site internet du club.

Concernant l'activité pêche, il n'y a pas trop de souci à se faire, les animations et sorties proposées rencontrent un franc succès.

Dans d'autres domaines, protection du milieu aquatique, promotion de la pêche, c'est beaucoup moins évident. On peut regretter que ce soient pratiquement toujours les mêmes qui fassent des efforts pour leur club, même si je constate avec satisfaction la présence de quelques "nouveaux" qui ont bien compris la démarche, et apportent leur aide. Ne perdez pas de vue que votre club existe grâce à votre présence et votre participation. Mais ma nature positive me laisse à penser que cette situation va très certainement évoluer. D'autant plus que nous devons être forts : la lutte contre le barrage des Plats n'est pas terminée.

Bonne rentrée à tous.

Jean-Luc COMETTI
Président délégué

A vos agendas



Pour les détails, consultez l'affichage dans vos sections, ou reportez vous au nouveau calendrier électronique du site internet

Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2013
Forum Sainté Sports.
Salle Omnisports parc F. Mitterrand - Saint-Etienne.

Promotion des activités du Club.

Mardi 10 septembre 2013.
Présentation et essai de matériel de pêche (truite et saumon).
La Loire à St Just St Rambert à 17 h.
Avec l'aimable participation de Patrick Douvry de la Sté Angler's Dreams Fly Fishing

Samedi 21 septembre 2013.
Entretien de rivière.
Le Bonson près de St Marcellin.
Partenariat avec l'AAPPMA Le Gardon Forézien. Réservez votre matinée.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre
Sortie de pêche en réservoir.
Réservoir de Roussillou - Riom es montagne.
Organisée par la section du Pays Roannais, mais ouverte à tous les adhérents.

Samedi 5 octobre 2013.
Rencontre interclubs mouche de Haute Loire.
Lac du Bouchet.

Samedi 19 octobre 2013.
Sortie de pêche sur l'Allier (cat.2).
Langeac.

Samedi 26 octobre 2013.
Entretien de rivière.
Le lieu sera précisé ultérieurement.
Partenariat avec l'AAPPMA Les Pêcheurs du Lignon. Réservez votre matinée

L'activité pêche du trimestre écoulé

Trophée d'Argent de l'Ance

Le 15/6/2013, le 39e Trophée d'Argent de l'Ance a réuni 27 participants.

Le poste de Usson a comptabilisé 7 pêcheurs, celui de St Julien d'Ance 20.

Le mode de pêche avec graciation a réuni 9 pratiquants, celui avec capture 18, mais seules 6 truites ont été conservées.

Un très beau temps a accompagné les pêcheurs tout au long de la journée. La rivière était en ordre même si le niveau était un peu plus haut qu'à l'habitude.

Les "meilleurs pêcheurs" du jour ont été honorés et se sont vus remettre les récompenses méritées :

Le Trophée d'Argent (Médaille d'Argent des Sports de la Ville de Saint-Etienne) à François Touly



La Mouche d'Or (montée par Jean Verruy) à Robert Rauch



Le Trophée Gérard de Chamberet à André Ardaille.



De nombreuses autres distinctions, offertes par les AAPPMA locales, La Gaule Craponnaise, le Val d'Ance, la Truite du Haut Forez et les Fédérations de pêche de la Loire et de la Haute Loire ont été remises à des participants méritants.

Un buffet campagnard fort apprécié a suivi la remise des récompenses.

Grande sortie annuelle du Club

Les 22 et 23 juin, c'était la sortie annuelle à Alex (74) dans un cadre superbe.



L'hébergement au chalet du Parmelan était rustique (type colonie de vacances), mais conforme à ce qui avait été annoncé.



L'accueil de Club Mouche Cran-Gevrier a été fort sympathique. De nombreux membres de ce club nous ont accompagné pour nous faire découvrir les rivières, ainsi que les techniques à appliquer.

En soirée, nous avons remis au président un tableau souvenir du 40e anniversaire du club, ainsi qu'une mouche-broche à la jeune dame qui s'est occupée de l'intendance.

La pêche a été difficile dans ces rivières aux profils inhabituels pour nous. Cependant, après quelques tâtonnements, plusieurs d'entre nous ont pu prendre quelques beaux poissons.



L'activité promotionnelle

L'animation pêche avec l'Ecole Municipale Multisports de Saint-Etienne

Le jeudi 11 juillet 2013, les enfants de l'Ecole municipale des Sports de St Etienne étaient accueillis par le Club pour une initiation à la pêche.

Deux groupes ont participé à cette initiation, l'un le matin, l'autre l'après midi.

Avec l'aimable autorisation de l'AAPPMA le Gardon Forézien, l'animation s'est déroulée aux étangs du bord de Loire à Andrézieux.

Pour leur plus grand plaisir, les enfants ont capturé de très nombreux poissons, dont la plupart ont été remis à l'eau, sauf les poissons chats et les perches soleil bien entendu.

Tous ont été ravis de leur premier contact avec la pêche et le monde halieutique



Animation pour le 20e anniversaire de l'Ecopôle du Forez

Vendredi 31/5/2013, samedi 1er et dimanche 2 juin 2013 le club a animé un stand à l'Ecopôle pour le 20e anniversaire de la création du site.

C'est plus notre activité de protection de l'environnement, ainsi que nos 40 ans d'activité qui ont été mis en avant.

Outre des pêcheurs, de nombreuses personnalités nous ont rencontrés en étant agréablement surpris par notre action de protection des milieux aquatiques



Les forums promotionnels

Merci aux quelques (trop) rares adhérents qui ont fait l'effort de se manifester pour apporter leur aide à ce volet de la gestion du club qui est primordial pour sa renommée et son développement.

⇒ Sainté Sports à Saint-Etienne

Les 6, 7 et 8 septembre, malgré un temps déplorable, nous avons participé à ce forum organisé sur le site de la salle Omnisports de la Plaine Achille par l'Office du Mouvement Sportif Stéphanois. Il nous a permis de faire la promotion de notre sport et de notre club.

Cette promotion a été accompagnée de démonstrations de montage de mouches et d'initiation au maniement d'une canne à mouche.

⇒ Forum des associations à Monistrol et "A Tous Sports" à Andrézieux

Dans le même esprit, à Monistrol et à Andrézieux, le samedi 7, plusieurs d'entre nous, accompagnés par leurs responsables de sections, ont animé un stand pour faire la promotion du club et de notre sport.

L'admission au CFPM tradition - promotion 2013

La cérémonie protocolaire d'admission au CFPM-tradition a eu lieu le vendredi 26/4/2013 à la section de Saint- Etienne. De très nombreux membres du CFPM-tradition avaient répondu à l'appel.

Après un bref rappel de l'historique et des fondements du CFPM par le président délégué, l'engagement d'honneur a été lu comme le veut la tradition par le plus ancien membre du CFPM-tradition présent à cette cérémonie : André Ardaille.



Une présentation individuelle de chaque récipiendaire a précédé la prestation de serment des 7 récipiendaires qui se sont vus remettre leur insigne numéroté par leur parrain respectif.



Claude Rouchouze et son parrain Franck Berger



Georges Paillet et son parrain Antoine Lardon



Jean Marie Rozier et son parrain Raymond Quilico



Jean Marc Moulanger et son parrain André Delaistre



Norbert De Andrade et son parrain Dominique Seux



Jeannine Chaize et sa marraine Josiane Varenne



André Chaize et son parrain Michel Varenne

Madame Janique Postel, Conseillère déléguée aux loisirs de Plein Air de la Ville de Saint-Etienne a assisté à la cérémonie et s'est vu remettre un souvenir du 40^e anniversaire du club.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.

Actions liées à la protection des milieux aquatiques

Projet de création d'une réserve naturelle sur le fleuve Loire - notre position

Un projet de création d'une réserve naturelle nationale ou régionale, le long du fleuve Loire dans la plaine du Forez, a vu le jour récemment. La réserve naturelle pourrait s'étendre de Montrond les Bains à Feurs, soit environ quatorze kilomètres de long.

S'agissant d'un projet pouvant avoir un impact sur l'activité "pêche" qui se déroule sur le fleuve Loire, le Club de Pêche Sportive Forez-Velay est fondé à donner son avis sur ce projet.

Par principe, et depuis sa création en 1973, le C.P.S.F.V a toujours défendu l'idée que la pratique de la pêche démocratique passait par le droit d'accès des pêcheurs aux berges des fleuves et rivières.

Sur cette base il ne donne pas son entière approbation à la création d'une réserve naturelle nationale ou régionale le long du fleuve Loire en amont de Feurs.

Les arguments :

o *Sur la nécessité d'une réserve naturelle*

Les réserves naturelles nationales visent une protection durable des milieux et des espèces en conjuguant réglementation et gestion active.

Elles forment ainsi des noyaux de protection forte, le plus souvent au sein d'espaces à vocation plus large tels les sites Natura 2000.

Tel semble être le cas, puisqu'un site Natura 2000 «ZPS ECOZONE DU FOREZ» couvre déjà le secteur. Cependant, compte tenu de la qualité de sa gestion et de sa taille, ce site Natura 2000 apporte aujourd'hui la protection nécessaire et suffisante à la biodiversité sur ce secteur.

o *Sur l'accès au fleuve et au droit de pêche*

Pour les cours d'eau du domaine public fluvial, le code général de la propriété des personnes publiques précise qu'un droit ou servitude de passage dit de marche pied, de 3,25m de large (à partir du lit majeur) doit être réservé tout au long des berges du domaine public fluvial.

Dans les réserves naturelles, et contrairement au principe ci-dessus, le droit d'accès aux particuliers peut être réduit. Par ailleurs, l'activité pêche peut y être interdite.

Le droit d'accès aux berges et le droit de pêche risquent donc d'être supprimés en cas de création de réserve naturelle.

o *Sur la protection des espèces piscicoles*

A priori, il n'existe pas d'espèces piscicoles en voie d'extinction sur le fleuve Loire entre les barrages de Grangent et Villerest.

Si une quelconque espèce de ces catégories venait à être découverte sur le site, elle ne ferait pas l'objet

d'une recherche particulière par les pêcheurs, et à ce titre sa protection serait assurée.

Par contre, la priorité numéro 1 doit rester la restauration de la qualité de l'eau de la retenue de Grangent. Tant qu'une solution visant cette amélioration n'aura été mise en place, on sait que la qualité de vie des espèces piscicoles du fleuve Loire dans la plaine du Forez ne sera jamais satisfaisante. Une réserve naturelle sur ce linéaire ne changera rien au problème.

La position

Au vu de ces arguments, le C.P.S.F.V. réaffirme qu'il émet des réserves fortes au projet de création d'une réserve naturelle nationale ou régionale, sur le fleuve Loire, si cette réserve naturelle venait à supprimer le droit d'accès aux berges du fleuve ou à interdire la pratique de la pêche sur son linéaire.

Par contre, si le droit d'accès aux berges du fleuve et la pratique de la pêche restent autorisés sur le territoire de la réserve naturelle, le C.P.S.F.V. n'a aucune objection à la création de la dite réserve.

Cependant il restera très vigilant pour que ces autorisations ne soient pas remises en cause ultérieurement, afin qu'elles gardent leur pérennité.

Opérations d'entretien de rivière de la rentrée.

Deux opérations d'entretien de rivières sont programmées prochainement. La première sur le Bonson le samedi 21 septembre matin, la deuxième fin octobre.

En qualité d'association agréée pour la protection de la nature, le club compte sur votre engagement et souhaite que vous preniez une demi journée sur vos loisirs pour ces opérations qui ne peuvent qu'améliorer l'habitat de nos poissons préférés et favoriser leur reproduction.

Vous souhaitez des rivières de qualité ? ...Alors, à vous de jouer !

Vous pourrez vous inscrire dès la reprise auprès de vos responsables de sections

Comité de rivière Loire Torranche

Le club a été invité à participer aux travaux préparatoires du futur contrat de rivière Loire Torranche.

Plusieurs réunions se sont déjà déroulées, et nous constatons avec satisfaction la prise en compte de plus en plus élargie des problèmes relatifs à la sauvegarde des rivières.

Poncins enfin équipé d'une station d'épuration fonctionnelle

Le vendredi 30/8/2013, le club a été invité à l'inauguration de la nouvelle station d'épuration de Poncins, station conçue avec la technologie d'épuration naturelle par roseaux.

En présence de nombreuses personnalités, nous avons redit notre attachement au Lignon du Forez. En remerciements de l'aide de la municipalité de Poncins, notamment pour le Trophée du Lignon Forézien, M. Julien Duché s'est vu remettre par le président d'honneur Alain de Bompuis, un Ombre d'Argent de sa création.

Cette cérémonie a été l'occasion de parler de notre long engagement pour le Lignon du Forez, et du 40^e anniversaire du club. Les personnalités présentes ont reçu le tableau souvenir de cet anniversaire.



Le barrage des Plats : où en est-on ?

Une action en justice a été ouverte en parallèle, mais cette dernière ne bloque pas l'avancée des travaux.

Comme les travaux de construction du barrage continuent, et dans l'attente du jugement sur le fond qui devrait intervenir en 2013 (on espère), plusieurs actions médiatiques ont été menées sous la houlette du CLAV, le CPSFV y prenant une participation réelle et effective.

L'opération RAPETOU

Le 14 mai 2013, distribution au grand public, devant la Préfecture de la Loire, de tracts mettant en avant le gaspillage d'argent public nécessaire pour la construction de ce barrage inutile.



La manifestation pacifique et non violente sur le chantier du barrage

Le samedi 8 juin au matin, les défenseurs de la Semène se sont réunis sur le chantier du barrage pour manifester pacifiquement leur opposition à cette reconstruction.

Le C.P.S.F.V. était bien entendu présent, mais également la Fédération de pêche 43, SOS Loire Vivante, le WWF, Lerpt Environnement, des gardes de pêche, ...

Nous avons pu rencontrer du public et l'informer des réalités gravitant autour de cette reconstruction inutile mais coûteuse.





L'opération Pinocchio à Firminy

L'opération avait été baptisée "opération Pinocchio" pour mettre en évidence les mensonges des responsables du syndicat des barrages. Elle a eu lieu comme prévu le mercredi 19 juin 2013 et a duré de 10h à 11h30 devant la mairie de Firminy.

Nous avons distribué des tracts et là encore informé la population de Firminy de la réalité et du mal fondé du projet.

Nous avons reçu un très bon accueil des Appelous, et avons pu percevoir nettement l'agacement du maire de Firminy, porteur du projet.



La tribune "Nous accusons"

Cette tribune, diffusée en juillet 2013, mettant en cause les prises de positions des pro barrages qui sont en train de détruire une rivière, a été envoyée à tous les médias et diffusée sur internet. Elle est également sur le site du CPSFV.

Outre les membres du CLAV, de grands noms l'ont également signée parmi les plus connus on peut citer :

Isabelle Autissier : Présidente WWF-France,
 Nicolas Hulot : Fondation pour la Nature et l'Homme,
 Yann Arthus-Bertrand : Fondation GoodPlanet,
 Roberto Epple : SOS Loire Vivante - Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages,
 Allain Bougrain Dubourg : Président LPO France,
 Violette Dumont : Présidente Fonds Humus pour la Biodiversité,
 Corinne Lepage : Présidente de CAP 21,
 François Lemarchand : Fondateur et Président de Nature & Découvertes,
 Claude Roustan : Président de la Fédération Nationale de la Pêche en France,
 Jean-Claude Lefeuvre : Professeur émérite au Muséum National d'Histoire Naturelle, ancien président de l'Institut Français de la Biodiversité,
 Christian Brodhag : Directeur de recherche Ecole des Mines de Saint-Etienne,
 Gilbert Cochet : Naturaliste et expert auprès du Conseil de l'Europe.

Forts de cette mobilisation, et bien que réalistes, nous gardons l'espoir, avec d'autres associations, de contrer ces bâtisseurs d'un autre temps et dilapidateurs d'argent public.